

Écoles fleuries : un diplôme pour les élèves d'Ernest-Millet

Depuis la dernière année scolaire, l'école Ernest-Millet est engagée dans le concours des écoles fleuries, organisé par les Délégués départementaux de l'Éducation nationale.

Au mois de juin, le jury départemental est passé à l'école et les élèves ont présenté l'ensemble des activités menées au cours de l'année scolaire en lien avec le jardin.

Les CP-CE1 ont réalisé un jardin des cinq sens (fraises et plantes aromatiques) ; les CE2-CM1, un jardin potager et les CM1-CM2, un jardin fleuri avec des plantes mellifères. Un dossier a été constitué par les élèves et envoyé au jury national.

Après avoir remporté le prix départemental du concours en juin, le jury national a également décerné un prix à l'école, parmi seize établissements récompensés en France.

Une délégation de trois élèves s'est rendue à Paris, mercredi, pour présenter le projet et récupérer le diplôme national des écoles fleuries. « Toute l'école est très fière de cette belle réussite et poursuit son engagement dans l'embellissement de la cour », commentait Marie Duval, directrice de l'établissement.



Les élèves ont été récompensés pour leur travail en lien avec le jardin. Ouest-France